

Opération de Développement Rural de Grez-Doiceau



Groupe de Travail (GT)
-
Place de Hèze

12 mai 2026



Ordre du jour

- 1 Contextualisation
- 2 Lecture de l'espace public sur le terrain
- 3 Travail en sous-groupes
- 4 Mise en commun
- 5 Les suites





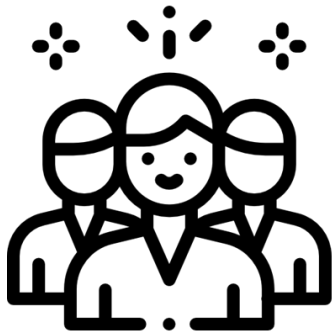
01

Contextualisation

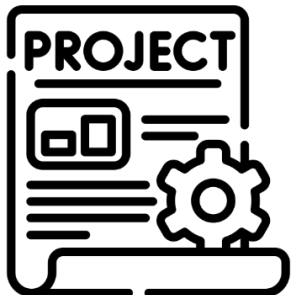
Un PCDR ? Qu'est-ce que c'est ?



- **Programme Communal de Développement Rural = Programme global**
- Actif depuis avril 2026 + 10 ans de mise en œuvre
- Cadré et règlementé par la **Région Wallonne**



- **Participation citoyenne :**
 - Population et acteurs clés du territoire
 - Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- **La Commune** pilote le PCDR



- **30 projets pour Grez-Doiceau**
- Certains projets sont subsidiés par la RW
 - Convention



+ d'infos



<https://www.grez-doiceau.be/ma-commune/commissions/pcdr>

FICHE 1.12 : Place de Hèze



Contexte

Introduction par la Commune, sous accord de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), d'une **demande de convention en Développement Rural** (subside régionale de 60%) afin de finaliser l'aménagement de cet espace public.

Ce projet vise à compléter ce qui a déjà été réalisé ou est en cours via le PISQ, le terrain multisports (subside infrasport) et le Budget Participatif.

Objectif de la réunion

L'objectif de cette réunion est d'actualiser le contenu de la fiche projet et d'affiner la vision du projet. Cette séance permettra d'enrichir la fiche projet en vue de l'introduction de la demande de convention.

FICHE 1.12 : Place de Hèze



1. Mobilisation de la CLDR

la **volonté d'activer la fiche-projet** en vue d'une **2^e convention en Développement rural ?**

Mise en place d'un **Groupe de travail "Actualisation FP" + Inscription**

2. GT - Réunion de travail avec les acteurs locaux – 12/05/26

GT sera organisée avec le **Comité des fêtes de Hèze** et les membres de la CLDR intéressés afin d'affiner la vision du projet

3. Étapes d'avancement

Élaboration d'une **version 1 (V1)** de la fiche-projet + Transmission de cette V1 aux **services communaux** pour analyse et constitution du tableau budgétaire.

4. Passage en Collège

Une fois les ajustements intégrés, la fiche-projet sera transmise au **Collège communal**.

5. Retour en CLDR

La fiche-projet actualisée reviendra en **CLDR** pour une **validation finale** de la version amendée.

1. FICHE-PROJET

- Préalable : PCDR approuvé
- Fiche à actualiser
- Réunion avec les habitants (si besoin)



Délibéré de Collège qui sollicite une convention

Demande de subside

- Réunion de négociation
- Rapport du SPW - DR
- Approbation de la convention-faisabilité au Conseil communal
- Avis de l'Inspection des Finances
- Signature de la convention faisabilité et notification par la Ministre qui examine le 1/3 ou 1/9



Délai ! Cette convention-faisabilité est valable 24 mois

2. CONVENTION-FAISABILITÉ (provision 20.000€)

Avant-projet

- Approbation des conditions de marché auteur de projet par le Conseil communal
- Désignation de l'architecte par le Collège
- Réalisation des plans et budget



- Présentation de l'avant-projet



- Approbation par le Collège
- Comité d'accompagnement
- Approbation par le SPW - DR



La commune reçoit l'accord

Projet définitif

- Demande du permis d'urbanisme ou autre autorisation
- Réalisation du projet (plan, cahier de charges, métrés...)



- Approbation par le Collège

Examen du dossier par le SPW-DR qui rédige le projet de Conv.-réal.

- Approbation du projet définitif et du projet de convention réalisation par le Conseil et envoi au DR



- Signature de la Convention-réalisation par Ministre

Délai ! Cette convention-réalisation est valable 12 mois

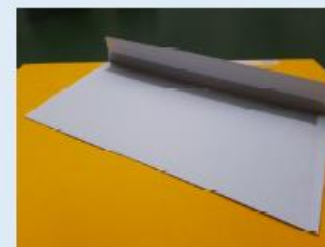
3. CONVENTION-RÉALISATION

Adjudication travaux

- Appel d'offres
- Ouverture des soumissions et désignation de l'adjudicataire des travaux par le Collège



- Examen du dossier d'attribution du marché par le SPW
- Dès le feu vert du SPW, notification à l'entreprise par la commune



Travaux

- Notification à l'entreprise et ordre de débuter les travaux
- Réalisation des travaux



- Fin des travaux puis réception provisoire



PROJET ACTIF

04

FP 1.12 Place de Hèze
GT actualisation

FICHE 1.12 : Place de Hèze



1. Objet du projet

Réaménagement de la Place de Hèze afin de renforcer son rôle de **lieu central et convivial du village**, améliorer son **intégration paysagère**, et sécuriser les usages, tout en **maintenant une capacité de stationnement suffisante**.

La place joue un rôle structurant important (absence d'église), en lien direct avec : la salle de village, le terrain de sport, la Bruyère Caton, l'espace de jeux et le départ de balades locales.

2. Principales intentions d'aménagement :

- ✓ **Végétalisation** : plantations d'espèces indigènes et mellifères, parterres fleuris, zones enherbées ;
- ✓ Aménagements de **convivialité** : bancs, tables, zones de détente, mise en valeur du point d'eau existant ;
- ✓ **Mobilité et sécurité** : réorganisation du stationnement, apaisement de l'Avenue Félix Lacourt, amélioration des cheminements piétons ;
- ✓ **Éléments didactiques** : panneaux sur l'histoire locale, le Libel et la biodiversité, en lien avec le réseau de balades ;
- ✓ **Accessibilité** : intégration de places PMR et attention portée aux piétons.

FICHE 1.12 : Place de Hèze

3. Points d'attention formulés par la CLDR et les habitants

- ✓ Maintenir 10 à 15 places minimum pour les riverains + capacité renforcée lors des événements ;
- ✓ Empêcher le stationnement ventouse (remorques) ;
- ✓ Conserver le terrain de pétanque ;
- ✓ Prévoir des aménagements évolutifs, permettant des ajustements progressifs ;
- ✓ Mettre davantage en valeur le point d'eau ;
- ✓ Intégrer des arbres résilients adaptés aux sols pauvres.

6. Cohérence stratégique

- **Objectif 7** : maintien et renforcement des services et équipements de proximité ;
- **Objectif 10** : soutien à la cohésion sociale et aux dynamiques locales.

7. Budget et mise en œuvre

→ Enveloppe maximum de 400 000€



FICHE 1.12 : Place de Hèze

8. Justifications et éléments réalisés ou en cours

Éléments déjà réalisés :

- ✓ Création d'une Maison de village
- ✓ Intégration PISQ (Petites Infrastructures Sociales de Quartier) à l'arrière de la place

Actions en cours :

- Rénovation du terrain multisports, via un subside Infraspports
- Verdurisation de la place, dans le cadre du budget participatif « Embellissement de la place de Hèze »

Objectif du projet :

L'objectif est de compléter et finaliser l'aménagement global du périmètre, par le biais d'une demande de convention en DR, afin de renforcer à la fois la convivialité, l'accessibilité et la qualité paysagère du site.

Actions envisagées :

- Installer ou réaménager du mobilier de convivialité (terrain de pétanque, bancs, etc.) ;
- Réorganiser les accès à la place et les espaces de stationnement ;
- Installer des panneaux didactiques liés aux circuits de balade, au Libel, à la biodiversité, etc. ;
- Aménager l'avenue Félix Latour (ralentisseurs, passages piétons, trottoirs, etc.) ;
- Aménager un trottoir rue Doyen ;
- Réhabiliter le point d'eau existant ;
- Compléter les aménagements de convivialité et de verdurisation initiés par le projet de budget participatif.



FICHE 1.12 : Place de Hèze

Budget Participatif : « Embellissement de la place de Hèze »



Zone 1 : banc, arbres, zone enherbée et **fontaine à eau ?**

Zone 2 : déménagement terrain de pétanque

Zone 3 : plantation de haie

Zone 4 : plantation de haie

Zone 5 : arbres et zone enherbée

Zone 6 : plantation de haie

Zone 7 : arbres et zone enherbée

Zone 8 : zone enherbée et **panneau de village ?**

Zone 9 : nouveau terrain de pétanque

Zone 10 : plante grimpante murale

Avez-vous des questions ?



03

Consigne de travail

FICHE 1.12 : Place de Hèze – consignes de travail

Travail en 2 temps

1) Travail en sous-groupes (3 personnes) : Lecture de l'espace public sur le terrain (45')

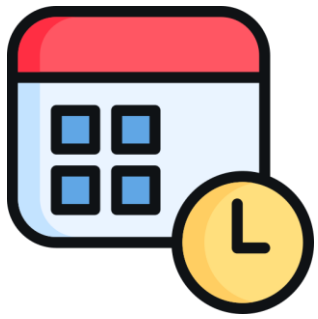
- Questionnaire d'analyse à remplir par groupe de trois
- Echanger et se mettre d'accord sur le contenu

3) Mise en commun du résultat du travail en sous-groupes (40')

- Se mettre d'accord sur le périmètre d'intervention
- Acter les « desiderata » en matière d'options d'aménagement

Avez-vous des questions ?





Agenda

- **Mai 2026 : Finalisation de l'actualisation de la FP par la Commune**
- **29 juin 2026 : Présentation de la FP à la CLDR**
- **Septembre 2026 : Introduction de la demande de convention**

1. FICHE-PROJET

- Préalable : PCDR approuvé
- Fiche à actualiser
- Réunion avec les habitants (si besoin)



Délibéré de Collège qui sollicite une convention

Demande de subside

- Réunion de négociation
- Rapport du SPW - DR
- Approbation de la convention-faisabilité au Conseil communal
- Avis de l'Inspection des Finances
- Signature de la convention faisabilité et notification par la Ministre qui examine le 1/3 ou 1/9



Délai ! Cette convention-faisabilité est valable 24 mois

2. CONVENTION-FAISABILITÉ (provision 20.000€)

Avant-projet

- Approbation des conditions de marché auteur de projet par le Conseil communal
- Désignation de l'architecte par le Collège
- Réalisation des plans et budget



- Présentation de l'avant-projet



- Approbation par le Collège
- Comité d'accompagnement
- Approbation par le SPW - DR



La commune reçoit l'accord

Projet définitif

- Demande du permis d'urbanisme ou autre autorisation
- Réalisation du projet (plan, cahier de charges, métrés...)



- Approbation par le Collège

Examen du dossier par le SPW-DR qui rédige le projet de Conv.-réal.

- Approbation du projet définitif et du projet de convention réalisation par le Conseil et envoi au DR



- Signature de la Convention-réalisation par Ministre

Délai ! Cette convention-réalisation est valable 12 mois

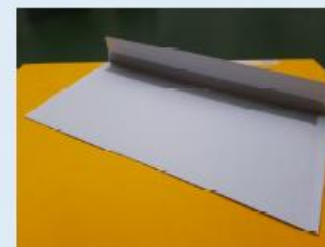
3. CONVENTION-RÉALISATION

Adjudication travaux

- Appel d'offres
- Ouverture des soumissions et désignation de l'adjudicataire des travaux par le Collège



- Examen du dossier d'attribution du marché par le SPW
- Dès le feu vert du SPW, notification à l'entreprise par la commune



Travaux

- Notification à l'entreprise et ordre de débuter les travaux
- Réalisation des travaux



- Fin des travaux puis réception provisoire



PROJET ACTIF

Avez-vous des questions ?

